

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 FÉVRIER 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 6 février 2017, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Danièle Hénault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Roger East, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Est absente : Renée Vigneault, conseillère

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et permis, Raphaël Tremblay, responsable des loisirs et Olivier Michaud, contremaître des travaux publics adjoint.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption du procès-verbal
- D) 1^{re} période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Rapport d'environnement
- G) Varia
 - Délégation de sorties
 - Dérogation mineure de Jean-Paul Pelletier
 - Annulation de la résolution no 2016-06-178
 - Dérogation mineure de Construction YGC inc.
 - Demande de remboursement d'honoraires professionnels
 - Demande d'aide financière – étude paléolimnologique
 - Contribution au Réseau BIBLIO
 - Droit de passage à La Clé des Bois St-Ferdinand inc.
 - Le Grand Défi Pierre Lavoie au secondaire
 - Persévérance scolaire des jeunes
 - Borne de recharge pour véhicules électriques
 - Appui au Regroupement pour un Québec en santé
 - Formation « abattage manuel sécuritaire »
 - Journée d'information sur l'eau – GROBEC
 - Soumissions – plan d'intervention
 - Agrandissement de l'hôtel de ville
 - Demande de soumissions – travaux de réfection et d'asphalte rue Principale
 - Demande d'appui de Maxime Filion (CPTAQ)
 - Modification au contrat de travail – Olivier Michaud
- H) Rapport de voirie
- I) 2^e période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

2017-02-42 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-43 Intersersion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser le maire à intervertir les

points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-44 Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Roger East, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2017 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 2 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2017-02-45 Rapport des loisirs

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accepter le rapport des loisirs de janvier 2017 tel que présenté par Raphaël Tremblay, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-46 Rapport d'environnement

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport d'environnement de janvier 2017 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-47 Prévisions de sorties

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Roger East et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

<u>Noms</u>	<u>Sujet</u>	<u>Endroits</u>	<u>Date</u>
MF Lemay	formation permis	Plessisville	2017-01-23
R. Croteau	bruit éoliennes	Plessisville	2017-01-30

2017-02-48 Dérogation mineure de Jean-Paul Pelletier

Il est proposé par Roger East, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Jean-Paul Pelletier pour le 1220 route des Chalets, lot no 651-19, canton d'Halifax, soit la construction d'un garage à 1 mètre de la ligne du terrain vacant voisin au lieu de 2 mètres aux conditions suivantes :

1°) avec obligation de raccorder la nouvelle construction à une nouvelle installation septique conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22);

2°) avec obligation de construire un mur aveugle du côté dérogatoire du garage. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-49 Annulation de la résolution numéro 2016-06-178

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'annuler la résolution numéro 2016-06-178 ayant pour objet d'accepter la demande de dérogation mineure de Construction YGC inc, 365 rue Principale sur le lot no 516-2-P, canton Halifax puisqu'une résolution subséquente sera adoptée avec les marges latérales établies selon la construction et le plan de l'arpenteur-géomètre.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-50

Dérogation mineure de Construction YGC inc.

Attendu que Construction YGC inc. a présenté à la municipalité de Saint-Ferdinand un projet de 15 condos sur le terrain situé au 365 rue Principale, lot no 516-2-P, canton d'Halifax;

Attendu qu'il y a eu une entente de signer entre la municipalité de Saint-Ferdinand et le propriétaire, Construction YGC inc. tel que régi par le règlement 2010-102 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux;

Attendu qu'une demande de dérogation mineure de Construction YGC inc. est présentée pour modifier les marges latérales, soit : marge latérale gauche à 3 mètres au lieu de 5 mètres et marge latérale droite à 1,65 mètre au lieu de 3,5 mètres et ce, par rapport à la réglementation en vigueur présentement;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de Construction YGC inc. pour le 365 rue Principale, lot no 516-2-P, canton d'Halifax, soit la construction de condos à 3 mètres au lieu de 5 mètres dans la marge latérale gauche et à 1,65 mètre au lieu de 3,5 mètres dans la marge latérale droite par rapport à la réglementation en vigueur présentement et en respectant l'entente signée concernant les ententes relatives à des travaux municipaux. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté. M. Claude Blier, conseiller, a voté contre.

2017-02-51

Remboursement d'honoraires professionnels

Attendu que M. Donald Langlois et Mme Diane Vigneault ont fait réaliser un avis technique par Roche ltée quant à l'utilisation d'une station de pompage individuelle pour le pompage des eaux usées de leur résidence située au 1510 route des Chalets directement dans la conduite de refoulement existante vers la station de traitement des usées de la municipalité; projet innovateur à Saint-Ferdinand;

Attendu que SNC Lavalin considère que l'avis technique préparé par Roche ltée le 1^{er} juin 2015, combiné au fait que les installations supplémentaires futures de poste de pompage individuel n'auraient que peu d'influence autant en termes de pression que de débit, peut s'appliquer à d'autres installations similaires futures;

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de rembourser à M. Donald Langlois et Mme Diane Vigneault le montant des honoraires professionnels déboursé pour l'avis technique de Roche ltée daté du 1^{er} juin 2015 au montant de 862.20 \$. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté. M. Claude Blier, conseiller, a voté contre.

2017-02-52

Demande d'aide financière - étude paléolimnologique

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand participe au projet de reconstitution paléolimnologique de l'évolution des lacs du bassin de la rivière Bécancour en versant une aide financière de 5 000 \$ par année pendant 4 ans pour un montant total maximum de 20 000 \$ et ce, en collaboration avec GROBEC, l'Association des riveraines et des riverains du Lac Joseph, l'Association du Lac William, l'Association

de la protection du Lac à la Truite d'Irlande, les municipalités d'Inverness, de St-Pierre-Baptiste et d'Irlande, les MRC de l'Érable et des Appalaches et l'Université Laval. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-53 Contribution au Réseau BIBLIO

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Danièle Hénault et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte de contribuer au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. pour l'année 2017 pour un montant de 12 878.05 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-54 Droit de passage à La Clé des Bois St-Ferdinand inc.

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accorde à La Clé des Bois St-Ferdinand inc. un droit de passage aux fins de permettre la circulation en ski, en véhicule d'entretien, de toute personne membre du Club La Clé des Bois St-Ferdinand inc. et de toute personne autorisée sur les sentiers entretenus par la Clé des Bois St-Ferdinand inc. sur les lots 179-P, 180-P, 221-P, 222 et 223-P, canton d'Halifax pour une durée d'un an (du 1^{er} septembre au 31 août suivant) et se renouvellera automatiquement à chaque année, à moins d'un avis contraire (par écrit) de l'un des contractants et ceci avant le 1^{er} septembre de chaque année.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale à signer le document de cession de ce droit de passage pour et au nom de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-55 Le Grand Défi Pierre Lavoie au secondaire

Il est proposé par Roger East, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de verser une aide financière de 40 \$ à la Polyvalente La Samare pour la participation de 1 étudiant de Saint-Ferdinand au projet « Le Grand Défi Pierre Lavoie au secondaire ». Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-56 Persévérance scolaire des jeunes

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise, depuis 2004, tous les acteurs de la communauté dans le but de soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

Considérant que la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

Considérant que la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, chaque année dans la troisième semaine de février, une édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire ;

Considérant que dans le cadre des éditions centricoises des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire, et ce, afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Danièle Hénault et résolu de déclarer que la municipalité de Saint-

Ferdinand appuie les Journées de la persévérance scolaire 2017 par cette résolution. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-57

Borne de recharge pour véhicules électriques

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'autoriser le maire Rosaire Croteau et la directrice générale/secrétaire-trésorière Sylvie Tardif à signer l'amendement numéro 1 à l'entente de partenariat pour le déploiement au Québec de bornes de recharge pour véhicules électriques avec Hydro-Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-58

Appui au Regroupement pour un Québec en santé

Attendu qu'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population.

Attendu que le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux.

Attendu que la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90% des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents.

Attendu que le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc.

Il est proposé par Roger East, appuyé par Danièle Hénault et résolu :

De signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*; et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec :

1. de poursuivre et d'intensifier les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois :
 - a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;
 - b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;
2. d'investir les revenus dans la mise en œuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitaó, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-59 Formation abattage manuel sécuritaire

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de retenir les services de Donald Poulin, formateur accrédité, pour donner la formation « abattage manuel sécuritaire » à 4 employés de voirie au printemps 2017 pour un montant de 1 110 \$ selon son offre de services reçue le 30 janvier 2017. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-60 Journée d'information sur l'eau - GROBEC

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Fanny Pécheux, inspectrice en environnement et Rosaire Croteau, maire à participer à la Journée d'information sur l'eau organisée par GROBEC, COPERNIC, COGESAF, OBV Yamaska et CRECQ qui aura lieu le 22 mars 2017 à Drummondville et de défrayer les frais d'inscription de 75 \$ par personne et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-61 Soumissions - plan d'intervention

Attendu que dans le cadre de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, la municipalité doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres;

Attendu que des soumissions publiques pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées ont été demandées;

Attendu qu'une évaluation des soumissions reçues a été faite par un comité de sélection ainsi que la vérification de leurs conformités;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Danièle Hénault et résolu d'accorder le mandat au soumissionnaire ayant obtenu le plus grand pointage conforme, soit Pluritec de Thetford Mines pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées pour un montant de 65 803.10 \$ (taxes incluses). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-62 Agrandissement de l'hôtel de ville

Considérant que la municipalité ne souhaite pas poursuivre le projet d'agrandissement de l'hôtel de ville selon les plans présentés;

Il est proposé par Roger East, appuyé par Claude Blier et résolu d'aviser la firme SNC Lavalin que la municipalité met fin au mandat accordé pour la réalisation des plans et devis, de la surveillance, etc. relatifs au projet d'agrandissement de l'hôtel de ville de Saint-Ferdinand (leur dossier no 613840). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-63

Programme PIIRL - appel d'offres - rue Principale

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a présenté une demande dans le cadre du programme Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a inscrit la réfection de la rue Principale Nord, de la route 165 à la Côte de l'Église d'une longueur approximative de 2,7 km (segments 74-75 et ponceau) dans le plan d'intervention pour lequel la MRC de l'Érable a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu de procéder à des appels d'offres publiques pour les travaux de réfection et d'asphalte sur la rue Principale Nord (segments 74 et 75 et ponceau) dans le cadre du programme PIIRL incluant les modifications. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-64

Demande d'appui de Maxime Filion (CPTAQ)

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;

Attendu que le demandeur, Maxime Filion, s'adresse à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'aliéner en faveur de 9188-7182 Québec Inc. une entité d'environ trente-quatre (34) hectares sur les lots 80-P, 81-P et 82-P du rang 2 du Canton d'Halifax tout en soustrayant environ 0,3 hectare (10 mètres par 300 mètres) conservé par Maxime Filion pour le chemin d'accès conduisant à l'érablière ;

Attendu qu'à la suite de l'aliénation en faveur de 9188-7182 Québec Inc., le demandeur Maxime Filion conserverait une partie des lots 77-P, 78-P, 79-P, 80-P, 81-P et 82-P d'une superficie d'environ 82 hectares délimitée par le ruisseau, en plus de la superficie d'environ 0,3 ha pour le chemin d'accès ;

Attendu que le demandeur veut se consacrer principalement à l'exploitation de son érablière de 6 600 entailles avec un potentiel de 7 500 entailles sur une superficie de trente (30) hectares avec la cabane à sucre ;

Attendu que la partie résiduelle que veut conserver le demandeur comprend environ dix (10) hectares en une jeune plantation d'épinettes et à l'exploitation d'un boisé de résineux évalué à quarante-deux (42) hectares ;

Attendu que la superficie à être conservée par le demandeur totalisant environ 82 hectares, en plus de la moitié du chemin d'accès à l'érablière sur le lot 82-P est suffisamment importante pour atteindre son autonomie et être viable en agriculture ;

Attendu qu'il en sera de même pour l'entité de cent huit (118) hectares de 9188-7182 Québec Inc. après l'aliénation en sa faveur de trente-quatre (34) hectares, tout en soustrayant la moitié du chemin d'accès conservé par Maxime Filion ;

Attendu que chacune des parties se donneront mutuellement une servitude de passage pour le chemin d'accès à l'érablière selon leur portion respective ;

Attendu que la transaction envisagée ne viendra pas affecter l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ;

Attendu que cette autorisation n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole des lots voisins ;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement ;

En conséquence, il est proposé par Danièle Hénault, appuyé par Roger East et résolu d'appuyer auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, la demande de Maxime Fillion pour l'aliénation en faveur de 9188-7182 Québec Inc. d'une superficie d'environ trente-quatre (34) hectares sur les lots 80-P, 81-P et 82-P du rang 2, Canton d'Halifax, tout en soustrayant environ 0,3 hectare conservé par Maxime Fillion pour le chemin d'accès conduisant à l'érablière. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-65

Modification de contrat - Olivier Michaud

Attendu qu'Olivier Michaud occupe le poste de contremaître adjoint en voirie depuis le 2 mai 2016;

Attendu qu'Olivier Michaud démontre des aptitudes pour un poste de direction en voirie;

Attendu que M. Michaud a clairement démontré qu'il a un intérêt envers le poste de contremaître en voirie et qu'il a les capacités d'effectuer les tâches en lui accordant la formation nécessaire;

Attendu que la municipalité maintient la volonté de nommer M. Olivier Michaud, contremaître en voirie;

Attendu que M. Olivier Michaud n'a pas terminé sa période d'apprentissage mais aura toutes les responsabilités reliées au poste de contremaître en voirie;

Attendu qu'une évaluation de performance sera faite 6 mois à partir de l'adoption de cette résolution et une révision salariale pourra être demandée;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Roger East et résolu de nommer monsieur Olivier Michaud, contremaître en voirie et d'accorder un ajustement salarial de 3 \$/heure et ce, à partir du 1^{er} janvier 2017, selon le document RGI-7.1.1. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-66

Rapport de voirie

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Roger East et résolu d'accepter le rapport de voirie de janvier 2017 tel que présenté par Olivier Michaud, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 2 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2017-02-67

Présentation des comptes

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu de payer les comptes du mois de janvier 2017 tels que présentés pour un montant de 663 967.70 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2017-02-68

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Roger East, appuyé par Danièle Hénault et résolu que la présente séance soit levée à 20h25. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière